

DECRET

D/2014/ 214 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la Loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001, portant Principes fondamentaux de Création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics;

VU le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant organisation de la Présidence de la République ;

DECRETE

Article 1 : Monsieur Idrissa THIAM, précédemment Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, est nommé **Ministre Conseiller à la Présidence de la République.**

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 21 OCT. 2014



Prof. ALPHA CONDE